



PROVINCE SUD direction de l'environnement	ARRIVÉ LE : 24 MAI 2017									
	N° 21874									
Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
AFFECTÉ							✓			
COPIE										
OBSERVATIONS										
VT - 29/05 - BICPE 20/5 PL										



BILAN 24H 2016

STATION D'EPURATION

RESIDENCE CARCOPINO

STATION DE TYPE BIODISQUES

Mesures réalisées du 15 au 16 février 2016

RESUME

Station Résidence Carcopino, Biodisques	75 EH
Charge hydraulique	42 %
Analyses	Conforme
Conclusion :	

I. PRESENTATION DE LA STATION

a) LOCALISATION



b) CARACTERISTIQUES THEORIQUES

Les eaux usées transitant dans la station sont uniquement des eaux vannes et des eaux ménagères, le réseau de la résidence étant un réseau séparatif.

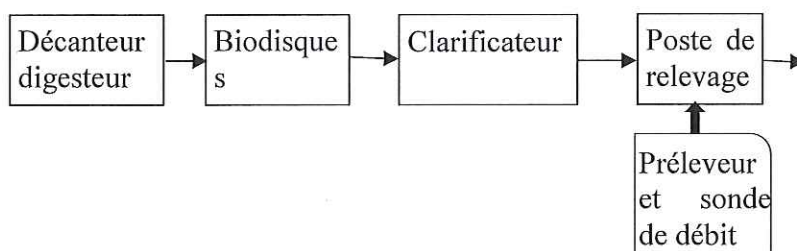
DONNEES NOMINALES

Nombre d'EH	75 Eh
Volume journalier théorique (150L/EH/j)	11,25 m ³ /j
DBO5 journalière (60 g/EH/j)	4,5 kg/j
DCO journalière (120g/Eh/j)	9 kg/j
MES journalier (90 g/Eh/j)	6,75 kg/j

La station est soumise à la délibération 205-97-BAPS du 20 juin 1997. (Annexe 1)

c) FILIERE DE TRAITEMENT ET EQUIPEMENTS

La station d'épuration est un système d'assainissement collectif de type culture fixée, biodisques.



II. RESULTATS DU BILAN

a) MESURE DE DEBIT

Une sonde pression a été placée dans le poste de relevage du 15 au 16 février 2016. La courbe de la mesure est en annexe 2. Le bilan a été réalisé par temps pluvieux, 15,2 mm de précipitations ont été enregistrés sur ces 2 jours (voir annexe 3).

Résultats de la mesure de débit	
Débit moyen	198 l/h
Volume journalier	4,76 m ³ /j
Equivalents habitants (150 l/EH/j)	32
Nombre de pompages	55
Hauteur de marnage	10

b) ANALYSES

Les prélèvements ont été effectués du 15 au 16 février 2016. Un préleveur a été installé en sortie de station afin de réaliser un échantillon moyen sur 24h.

Les résultats de cette campagne sont présentés dans le tableau ci-dessous. Le rapport d'analyses est joint en annexe 4.

Analyses	Sortie	Normes de rejet*	Conformité Step**
DBO5 mg/L	10	25	C
DCO mg/L	51	120	C
MES mg/L	28	35	C
pH	6,60	Entre 6 et 8,5	C

*Selon la délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009, cf. annexe 1

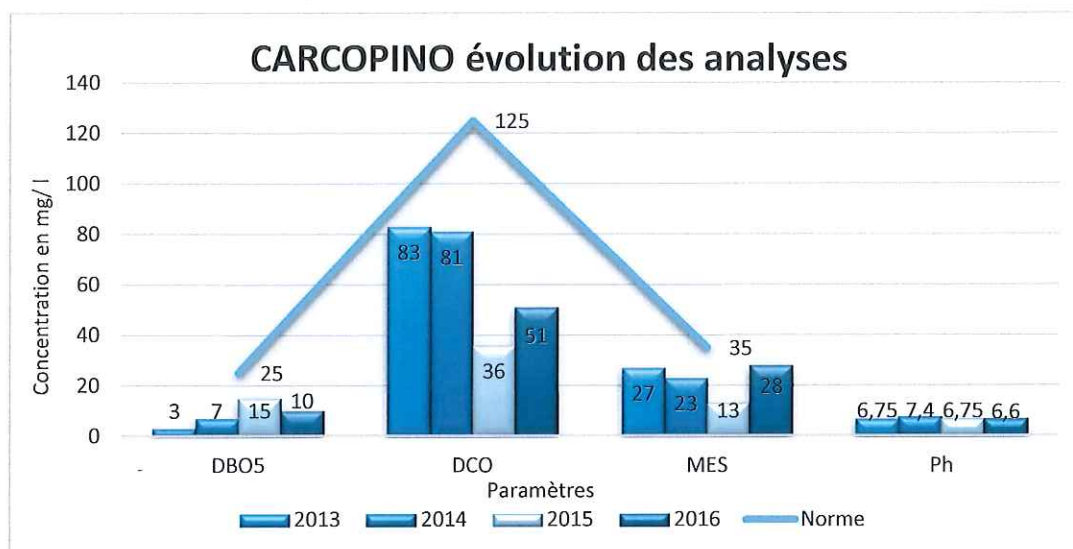
**C = conforme

NC = non conforme

NA = non applicable

Les résultats de cette campagne d'analyses sont conformes à la délibération provinciale.

III. EVOLUTION DES BILANS 24H



Nous pouvons observer que les résultats sur cette station sont conformes à la réglementation sur les 4 dernières années.

IV. CONCLUSIONS

L'ensemble des paramètres mesurés en sortie sont **conformes** à la déclaration.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Normes de rejet et délibérations provinciales

Niveau de rejet des stations d'épuration

Délibération n°205-97/BAPS du 20 juin 1997		
STEP entre 50 et 500 EH		
	Filière biologique	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 5,5 et 8,5	-
Température	≤ 30°C	-
DBO ₅	soit ≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	rendement ≥ 30%
DCO	soit rendement ≥ 60%	-
MES	-	rendement ≥ 50%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Délibération n°10277/DENV/SE du 30 avril 2009			
STEP entre 50 et 500 EH			
	Filière biologique	Lagunage	Filière physico-chimique ⁽¹⁾
pH	entre 6 et 8,5	-	-
Température	≤ 30°C	-	-
DBO ₅	≤ 25 mg/l	-	rendement ≥ 35%
DCO	≤ 125 mg/l	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%
MES	≤ 35 mg/l	≤ 150 mg/l	rendement ≥ 60%

⁽¹⁾ s'il est justifié de l'innocuité du rejet pour le milieu récepteur

Arrêté du 22 juin 2007 - France			
STEP entre 20 et 2 000 EH		STEP > 2 000 EH	
	Toutes les STEP	Lagunage	Toutes les STEP
pH	-	-	entre 6 et 8,5
Température	-	-	≤ 25°C
DBO ₅	≤ 35 mg/l ou rendement ≥ 60%	-	≤ 25 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽²⁾
DCO	rendement ≥ 60%	rendement ≥ 60%	≤ 125 mg/l ou rendement ≥ 75%
MES	rendement ≥ 50%	-	≤ 35 mg/l ⁽³⁾ ou rendement ≥ 90%
NGL	-	-	≤ 15 mg/l ou rendement ≥ 70% ⁽⁴⁾⁽⁵⁾
PT	-	-	≤ 2 mg/l ou rendement ≥ 80% ⁽⁴⁾⁽⁶⁾

⁽²⁾ 80% si STEP > 10 000 EH

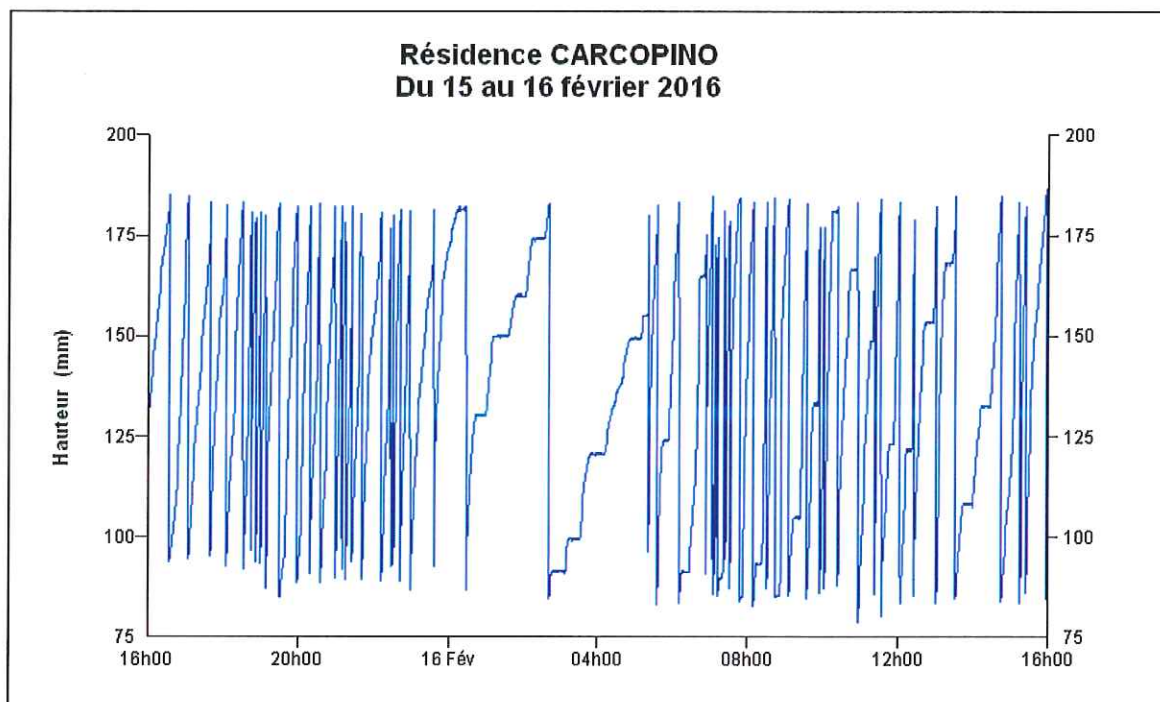
⁽³⁾ 150 mg/l en cas de lagunage

⁽⁴⁾ STEP > 10 000 EH situées en zone sensible

⁽⁵⁾ ≤ 10 mg/l ou rendement ≥ 70% si STEP > 100 000 EH

⁽⁶⁾ ≤ 1 mg/l ou rendement ≥ 80% si STEP > 100 000 EH

ANNEXE 2 : Courbe de débit



ANNEXE 3 : Pluviométrie



METEO FRANCE
Toujours un temps d'avance

SUIVI METEOROLOGIQUE QUOTIDIEN GENERALISTE

Données météorologiques quotidiennes

Février 2016

NOUMEA (988)

Indicatif : 98818001, alt : 70 m., lat : 22°16'30"S, lon : 166°27'06"E

Date	RR
Période	05-05
Unité	mm et 1/10
lun. 1	.
mar. 2	.
mer. 3	1.2
jeu. 4	.
ven. 5	.
sam. 6	.
dim. 7	.
lun. 8	5.4
mar. 9	3.0
mer. 10	.
jeu. 11	.
ven. 12	.
sam. 13	.
dim. 14	0.8
lun. 15	5.6
mar. 16	9.6
mer. 17	42.7
jeu. 18	9.0
ven. 19	29.7
sam. 20	0.6
dim. 21	0.2
lun. 22	3.8
mar. 23	79.0
mer. 24	6.6
jeu. 25	.
ven. 26	.
sam. 27	.
dim. 28	.
lun. 29	0.2
Décade 1	9.6
Décade 2	98.0
Décade 3	89.8
Mois	197.4

- : donnée manquante ; lorsqu'un paramètre n'est pas mesuré il n'y a pas de valeur associée (colonne ou case vide)
.: donnée égale à 0 tr. : traces pour les précipitations ; *en italique : donnée estimée*
Heures indiquées en heure fuseau.

Page 1/2

N.B. : La vente, redistribution ou rediffusion des informations reçues,
en l'état ou sous forme de produits dérivés, est strictement interdite sans l'accord de METEO-FRANCE

Edité le : 14/03/2016

Direction Inter Régionale de Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna
5 rue Vincent Auriol BP 151 – 98845 NOUMEA CEDEX

Tél. : (00)(687) 27.93.14 – Fax : (00)(687) 27.93.27 – Email : contact.nouvelle-caledonie@meteo.fr

ANNEXE 4 : Rapport d'analyses



BC n°
Aff n° Bilan 24h
Devis n°

Rapport d'analyse 2012/12/R0851

EPUREAU
Epureau
20, bis rue Descartes
98209 Nouméa Cedex
Tel : 28 17 27
epureau@epureau.nc

Echantillon : 2012/11/E0122

Lieu du prélèvement: Collège Katiramona

Référence Client : Sortie STEP

Date de début d'analyse :

Nature de l'échantillon : Eau usée

Date de prélèvement : du 707 au 08/11/2012

Date de réception : 08/11/2012

Température à réception : ambiante

Date de fin d'analyse :

Préleveur : Pierre

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Eaux usées normes françaises selon l'arrêté du 22 décembre 1994	Eaux usées normes calédonniennes selon la délibération n° 10277/DENV/SE du 30 avril 2009	Limite de quantification
Paramètre indésirable						
Demande biologique en oxygène DBO5	NF EN 1899-1	<3	mg/l	25	25	3
Demande chimique en oxygène DCO	ISO 15705:2002	32	mg/L	125	125	3
Matières en suspension MES	NF EN 872	5	mg/L	35	35	2
Paramètre physico chimique						
pH	NF T90-008	6.85	Unités pH	6-8,5		0,1

Remarques/Commentaires :

- (1) Les résultats se rapportent uniquement à cet échantillon.
 (2) Pour déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 (3) Les résultats précédés du signe « < » correspondent aux limites de quantification. NC = somme non calculable.
 (4) Toutes les informations relatives aux analyses sont disponibles au laboratoire sur demande (incertitudes...).
 (5) Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 (6) Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfiltre de verre sans liant. Leur masse surfacique est comprise entre 50 g/m² et 100 g/m².

Nouméa le 02/01/2013
Isabelle GALY
Responsable de laboratoire

